



...:(FR)
appl.:
Rubrique: SOCIÉTÉ

MALTRAITANCE ● Nora Berra au secours des aînés

Les maisons de retraite non conformes seront fermées

Romain Bourg

La secrétaire d'Etat chargée des Aînés a présenté hier des mesures pour lutter contre les dérapages constatés dans certains établissements pour personnes âgées.

Suite aux événements qui se sont déroulés en octobre dernier à Bayonne dans un lieu de vie pour personnes âgées désormais fermé dénommé Les Colombes, Nora Berra, secrétaire d'Etat chargée des Aînés, a décidé de prendre le taureau par les cornes. La ministre a, après une enquête qui sera divulguée ultérieurement, proposé hier des mesures concrètes pour que cessent les cruautés commises sur nos anciens. Les faits reprochés aux Colombes, « maltraitance active, avec des personnes attachées, sous-alimentation, absence de compétence professionnelle dans le lieu-susnommé, ainsi que des tarifs prohibitifs au regard des prestations proposées ».

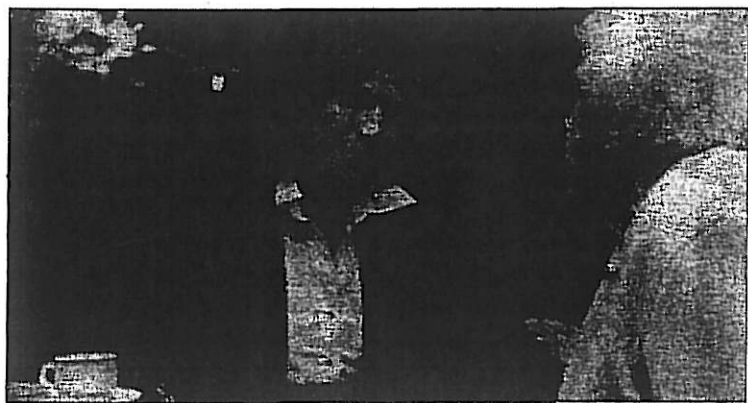
Fermer les centres

non conformes

Entre autres mesures, la ministre a décidé de convoquer la directrice de la DDAS des Pyrénées-Atlantiques, dont dépend l'établissement de Bayonne, afin qu'elle livre directement sa version des faits. Par ailleurs, les 200 établissements qui continuent visiblement à exercer aujourd'hui en toute irrégularité devront se mettre en conformité sous peine de s'exposer à une fermeture administrative dans les trois mois à venir. Nora Berra souhaite également que soit rendue publique une évaluation – voire éventuellement une cotation – des établissements pour personnes âgées. Les intéressés ou leur famille auraient alors plus d'éléments pour pouvoir choisir. La ministre insiste aussi sur le fait que l'ensemble des services concernés doivent mieux coordonner leur action. Elle estime qu'actuellement « les plus vulnérables font les frais d'une usine à gaz institutionnelle mal réglée ». Elle envisage d'ailleurs de se « rapprocher très vite des départements », afin de donner un véritable traitement commun des signalements de maltraitance.

Vers plus de formation

Une autre piste évoquée par Nora Berra est celle « du responsable unique identifié ». Ce dernier pourrait décider de tout, tout contrôler, mais répondrait en contrepartie de toute éventuelle défaillance du système. Actuellement, « personne n'est globalement responsable de rien », déplore la représentante du gouvernement, qui souhaite par ailleurs que le 3977, numéro unique contre la maltraitance, soit mieux connu, et qu'il soit évalué au début 2010. Enfin, la ministre préconise une meilleure formation des accompagnants professionnels ou familiaux (80 % des cas de maltraitance ont lieu à domicile). Les actes de cruauté envers les aînés sont en effet souvent la résultante d'un ras-le-bol découlant d'un manque de préparation psychologique face aux difficultés que représente la prise en charge des plus fragiles d'entre nous. Pour finir, Nora Berra, intransigeante pour tout cas de maltraitance, a tenu à féliciter l'infirmière qui a eu le courage de briser le silence dans l'établissement incriminé à Bayonne. Un exemple à suivre par tous. ■



Nora Berra, a proposé hier des mesures concrètes pour que cessent les cruautés commises contre nos anciens. PhotoSipa/Stevens